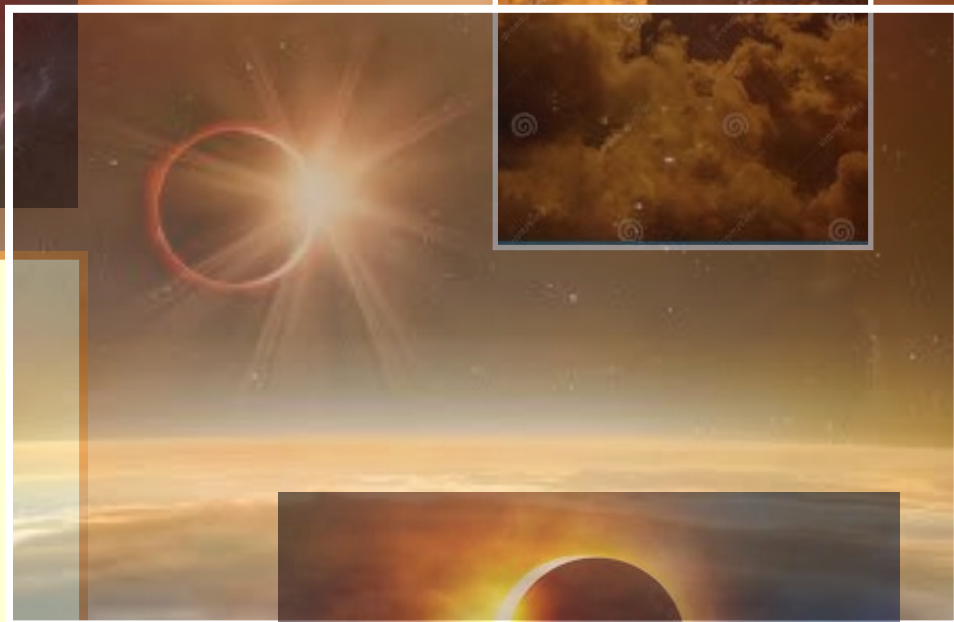
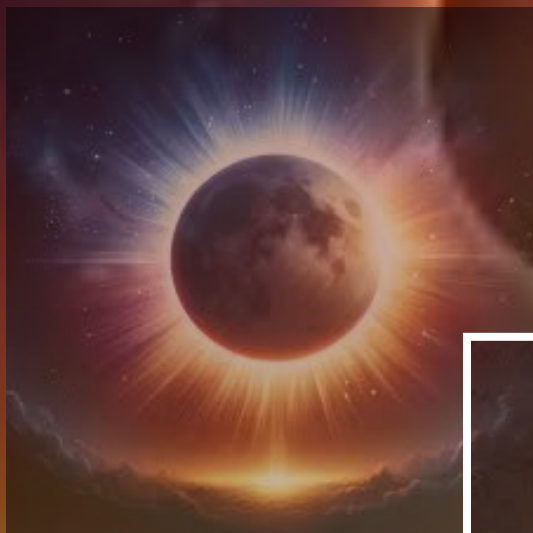


Le trait d'union Ayvellois

Octobre 2024

N° 71



SOMMAIRE

P 2 □ *édito du maire*

P 3 □ *vivre ensemble*

P 4, 5 et 6 □ *infos communales*

P 7 □ *nos jeunes ont du talent*

P 8 □ *don d'organes*

P 9 □ *les éclipses*

P 10 □ *les champignons*

P 11 □ *US Les Ayvelles football*

P 12, 13 et 14 □ *retour sur images*

P 15 □ *page des enfants*

P 16 □ *divertissements et festivités*



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
TUCCI Sylvia

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION
BEAUDEUX Isabelle
BOUCHEX-BELLOMIE Carole
MARTIN Martine
MORTIER Michel
SIMON Muriel

Édito du maire



Chères Ayvelloises, Chers Ayvellois,

Alors que l'été tire doucement sa révérence et que l'automne prend sa place, il est temps de faire le point sur ce trimestre riche en activités et en réalisations pour notre commune.

Les mois d'été ont été marqués une fois encore par leur lot d'incivilités. En effet, certains administrés ne respectent pas la réglementation concernant les nuisances sonores. **Je vous rappelle que les travaux doivent se réaliser selon les horaires mentionnés page suivante.**

De nombreuses plaintes sont parvenues au secrétariat de la Mairie.

***Pour vivre en harmonie et en collectivité,
il est nécessaire que chacun respecte ces règles. Merci d'avance.***

En revanche, de beaux événements ont animé notre village. La fête communale a rassemblé un grand nombre de personnes, malgré les caprices de la météo, dans un esprit de convivialité et de partage.

Les enseignants et les écoliers nous ont présenté à la fête de l'école un spectacle sur le thème des Jeux Olympiques.

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée au monument aux morts, suivie d'un lâcher de pigeons toujours très apprécié.

Je rappelle à nouveau que toutes les cérémonies officielles sont ouvertes à tous les Ayvellois et que nous serions ravis de voir le nombre de participants augmenter. Je compte sur vous !

Côté travaux, l'été a été l'occasion d'avancer sur plusieurs projets importants :

- **Pour l'école**, la réfection de la façade arrière, garantissant ainsi de meilleures conditions de sécurité pour nos enfants, le personnel enseignant et éducatif.

L'achèvement de la mise aux normes PMR (Personne Mobilité Réduite) de notre cantine-garderie.

- **Pour la Mairie**, le début des travaux de la vidéoprotection. Elle sera opérationnelle dans les mois à venir comme je vous l'avais annoncé dans un bulletin précédent, afin de sécuriser les administrés et leurs biens.

Par ailleurs, les efforts pour la rénovation et les économies d'énergie des bâtiments publics se poursuivent. Dans cet esprit, une campagne a été mise en place par le gouvernement pour les particuliers. Afin de vous faire bénéficier de cette offre, nous avons organisé une réunion publique le dix septembre à la Mairie. (voir page 6)

Je tiens à remercier les entreprises locales qui se sont investies dans ces projets malgré les défis posés par les conditions climatiques estivales. Leur engagement a été essentiel pour respecter les délais prévus.

Les projets à venir :

Etude pour la mise en sécurité de la rue de Chalandry en raison d'un trop grand nombre de conducteurs indécents et d'une vitesse excessive.

Réfection d'une partie de la voirie communale.

Nettoyage et curage des avaloirs en raison des précipitations exceptionnelles que nous subissons actuellement.

Nettoyage des bordures de trottoir.

En ce début d'automne, alors que chacun a repris peu à peu le chemin du quotidien, je souhaite à tous une bonne rentrée et une année scolaire pleine de réussite à nos jeunes.

Je remercie encore une fois toute l'équipe qui œuvre avec moi pour le bien-être de notre village et toujours dans votre intérêt.

Je reste à votre disposition et à votre écoute.

***RESTONS UNIS ET SOLIDAIRES, CAR C'EST ENSEMBLE QUE NOUS CONTINUERONS
A FAIRE DE NOTRE VILLAGE UN LIEU DE VIE AGREABLE ET DYNAMIQUE.***

Sylvia TUCCI, Maire

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

De nombreuses incivilités nous ont été signalées au cours de cet été. Que vous viviez en appartement ou en maison, propriétaire ou locataire, voici un rappel des bonnes pratiques pour « BIEN VIVRE ENSEMBLE » destiné à vous sensibiliser sur les gênes que peuvent occasionner les bruits, feux, salissures, dégradations...



LE BRUIT est une pollution, une nuisance incompatible avec une bonne qualité de vie. Il est considéré comme excessif, et donc **SANCTIONNABLE**, dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition ou son intensité » et cela de jour comme de nuit.

Rappel des horaires autorisés pour tous travaux (bricolage, jardinage, gros travaux...) sur le territoire de notre commune :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Les aboiements de chien : les propriétaires sont tenus de prendre les mesures nécessaires face à un chien qui aboie continuellement que son maître soit présent ou non.

Les manifestations festives et familiales : n'oubliez pas de prévenir vos voisins et évitez d'en faire tous les week-ends.



DEGRADATION DU MATERIEL

Certains bacs à sel mis à disposition des villageois ont été dégradés l'hiver dernier. Leur remplacement entraîne un coût certain pour tous.

LES FEUX ET LES ODEURS

Le brûlage de déchets quelle que soit leur nature est interdit pour des raisons de nuisances, de pollution et de risques d'incendie.



POUBELLES

Ne pas respecter les conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri) et ne pas rentrer ses poubelles, c'est s'exposer à une amende forfaitaire de **35 €**.

LA PROPRETE

Les déjections canines : rappelons qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur la voie publique. Les propriétaires doivent prendre toute disposition pour qu'aucune déjection ne demeure sur le domaine public (des sacs sont disponibles en mairie).

L'entretien des trottoirs :

Propriétaire ou locataire il est important de nettoyer le trottoir qui longe votre habitation notamment en automne avec les feuilles mortes et en hiver avec la neige et le verglas.

Le respect des autres et de soi-même est un élément clé de la vie en société, et cela doit être enseigné dès le plus jeune âge.

Bruno Humbeek



Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles :
***sur les panneaux d'affichage communaux**
***sur le site internet de la commune : lesayvelles.fr**

QUELQUES EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL :

29/05/2024 :

- A l'occasion de la fête, la commune participe en offrant des tickets d'une valeur de 5 € aux enfants du village jusqu'à 12 ans révolus.
- Pour le centre de loisirs la commune participe à hauteur de 4,5 € maximum par enfant et par jour pour les parents dont les enfants fréquentent le CLSH et habitent la commune. Le nombre de jours est fixé à 20 au maximum par enfant et ne concerne que le centre de loisirs de juillet.
- Les subventions aux associations ont été votées. Les sommes sont votées après présentation du bilan et des projets.

19/09/2024 :

- L'ensemble immobilier situé au 35 et au 37 rue de Sedan sera proposé à la vente de gré à gré.
- Le règlement intérieur du cimetière a été validé en commission et approuvé au conseil municipal. Il sera consultable en mairie et sur le site internet.
- De nouveaux tarifs du cimetière ont été fixés, applicables à compter du 01/01/2025.

UN POINT SUR LA TAXE FONCIERE 2024

Aux Ayvelles, la taxe foncière augmente de manière raisonnable et limitée.

En moyenne, elle progresse de 4 % soit moins que l'inflation 2023 (4.9 %) comme annoncé dans le bulletin de juin page 3. Elle est modérée au regard de celle d'autres communes.

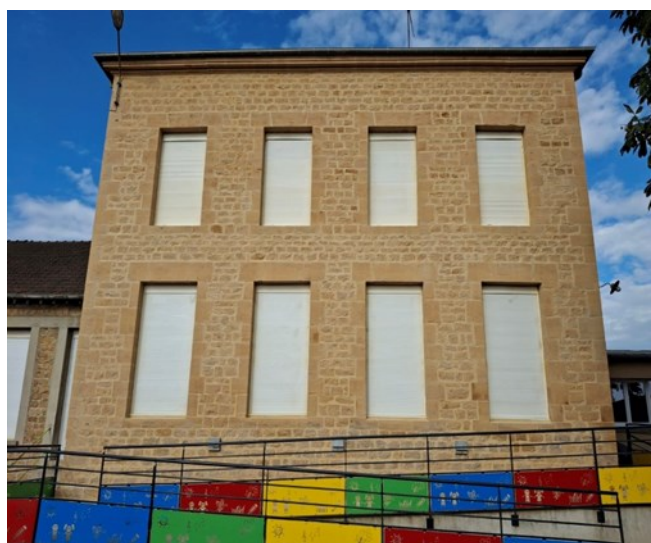
Cette augmentation est due à la revalorisation des bases de 3.9 % DECIDEE PAR L'ETAT et à la progression du taux communal de 1 % votée dans le cadre du budget. Elle est partiellement compensée par une baisse du taux de l'intercommunalité.

A noter que la taxe spéciale d'équipement et la GEMAPI restent à peu près stables en montant.

REFECTION DE LA FACADE DE L'ECOLE COTE COUR



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

A l'école

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Le 2 septembre, ce sont 155 enfants qui ont franchi les portes du regroupement scolaire Les Ayvelles/Chalandry-Elaire qui compte sept classes. On peut se satisfaire d'un effectif d'élèves stable depuis plusieurs années et d'une équipe pédagogique (enseignants (es), ATSEM) elle-aussi stable, seule l'enseignante qui comble le temps de décharge administrative de Mme Destrée, la directrice, est nouvelle. Il s'agit de Mme Hulot.

Quant au périscolaire, l'équipe est toujours la même et accueille au quotidien une cinquantaine d'enfants au restaurant scolaire. La garderie ouvre ses portes à 7 h le matin et les ferme à 18h30 le soir.

Revenons sur la fin de l'année 2023/2024.....

La fête de l'école dont le thème était les Jeux Olympiques s'est déroulée le mardi 18 juin sur le site de Chalandry-Elaire.



Cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2 quittant l'école pour le collège le vendredi 5 juillet en présence de la directrice, des maires des deux communes et des adjoints.

.....et sur la nouvelle année.....

Le projet pédagogique cette année sera centré sur « la nature » et débutera par le nettoyage de la nature avec les magasins Leclerc. Elle se terminera fin juin lors de la fête de l'école avec la présentation d'un spectacle sur le thème « Les océans ».

Les élections des parents d'élèves se sont déroulées le 11 octobre.



Le marché de Noël aura lieu le 14 décembre.

Pour les enfants du CP au CM2 : cycle piscine de janvier à mars 2025.



Le projet PHARE (plan de prévention et d'action contre le harcèlement et le cyberharcèlement entre élèves dans les écoles élémentaires, collèges et lycées) se poursuit cette année avec des ateliers/discussions. Les parents y seront conviés ; la gendarmerie animera également ces ateliers.

Infos communales

POURQUOI PASSER AU THERMOSTAT PROGRAMMABLE ?

UN PETIT INVESTISSEMENT TRÈS RENTABLE

60 à 250 €
Prix d'un thermostat programmable

150 à 300 €
d'installation

Jusqu'à 15%
d'économie d'énergie de chauffage

➔

Pour une maison chauffée
- à l'électricité : jusqu'à 270 €/an sur une facture de chauffage de 1 800 €/an
- au gaz : jusqu'à 210 €/an sur une facture de chauffage de 1 400 €/an


2 FONCTIONS POUR UN CONFORT OPTIMAL

CHOISIR ET MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE AMBIANTE

Le thermostat commande l'installation de chauffage selon la température extérieure et les apports gratuits de chaleur (soleil, appareils de cuisson...).

PROGRAMMER LA TEMPÉRATURE SELON SES BESOINS

- EN JOURNÉE**
présence/absence ; jour/nuit...
- EN SEMAINE**
jours de travail/week-end...
- DURANT L'ANNÉE**
période d'activité/vacances...



Filaire Sans fil

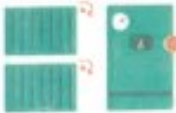
1°C en moins = 7% d'économie

Température moyenne recommandée
19°C maximum
mais modulable selon les besoins :

15/21°C le jour **16/17°C la nuit**


Les thermostats d'aujourd'hui :

- connectés, pour une programmation en temps réel et à distance via une appli ;
- intelligents, ils font varier la température automatiquement en détectant l'ouverture des fenêtres, la présence d'une personne ou non et permettant en outre d'appréhender des consommations d'énergie.



Un système central
chaudière, pompe à chaleur ou plancher chauffant électrique

OU



Des radiateurs électriques
équipés de récepteurs individuels

ET POUR ENCORE MOINS DE GASPILLAGES





1 Éviter les déperditions de chaleur en fermant les rideaux et volets la nuit, en calorifugeant les tuyaux d'eau chaude...

2 Faire entretenir son système de chauffage par un professionnel une fois par an, pour garantir son efficacité, sa durabilité, et limiter les pannes.

3 Remplacer sa vieille installation par un équipement plus performant et utilisant les énergies renouvelables (chauffage au bois, à l'énergie solaire, pompe à chaleur...).

4 Isoler son logement (toit, murs, fenêtres...) pour éviter les déperditions de chaleur.

POUR ALLER PLUS LOIN Découvrez les aides disponibles et faites-vous accompagner gratuitement sur :
Guide de l'ADEME « Chauffage de chauffage »

LES THERMOSTATS PROGRAMMABLES

Le décret du 7 juin 2023 concernant la régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement prévoit l'obligation d'installer un système de régulation automatique de la température du chauffage par pièce au 1^{er} janvier 2027. **Objectif de ce décret : réduire la facture d'électricité des ménages (10 à 15 % d'économie) et réduire les émissions de carbone.**

Une prime « coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » est en place jusqu'au 31/12/2024 et permet une installation de thermostats 100 % financés par les aides de l'Etat.

Nos jeunes ont du talent



Tom, 14 ans, a participé aux championnats de France UNSS de tir à la carabine en région parisienne en mars dans la catégorie « sport partagé ». Il était en binôme avec un élève en situation de handicap. Tom devait aider son binôme à charger et installer sa carabine puisque son handicap ne lui permet pas de le faire seul, avant de tirer à son tour. Ils ont fini 3ème.

Ines, 13 ans, catégorie minime karaté Kyokushinkai, vainqueur du trophée ACBB (combat) à Paris, championne de France minime combat à Paris. Compétitions saison 2024/2025 prévues en plus des compétitions habituelles :



Coupe de France Kata (enchaînement de technique)

Open d'Allemagne (combat).

Ines est ceinture verte ; il lui restera à atteindre la marron et la noire (mais pas avant 18 ans).



Lisie, 12 ans, médaille d'or départementale de gymnastique en Fédéral B en individuel et championne interdépartementale par équipe en Fédéral B avec Soline. Pour cette saison, Lisie s'est fixée les mêmes objectifs avec la poursuite des compétitions en Fédéral B.



Soline, 12 ans, a participé à une compétition départementale de gymnastique par équipe à Nouzonville et à une compétition régionale à Langres avec Lisie.

Leur équipe a terminé 1ère de ces compétitions dans la catégorie fédérale B des moins de 13 ans. Projet de Soline pour la nouvelle saison : compétition en fédéral A.

Ella, 15 ans, membre de la Greatness Dance Company, a participé au concours international de danse, 123 Dance à Courbevoie du 18 au 20 mai 2024. En plus des récompenses obtenues en groupe, Ella a remporté la médaille d'or avec les félicitations du jury pour son solo « les choses de la vie ».



Tu as du talent tant artistique que sportif ou autre, fais toi connaître en contactant la mairie.



Don d'organes

Le 22 juin, journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, **l'Agence de biomédecine** a lancé une campagne de sensibilisation sur le don d'organes et de tissus.

L'objectif est que cette journée devienne le jour où tous les français rappellent à leurs proches qu'ils sont donateurs d'organes ou pas après leur mort.

En effet, la grande majorité des français (80%) est favorable à ce don, 91% pensent qu'il est important de faire part de sa position à ses proches mais seulement 47% en ont effectivement parlé. Pourtant cet échange est vital pour les patients en attente de greffe.

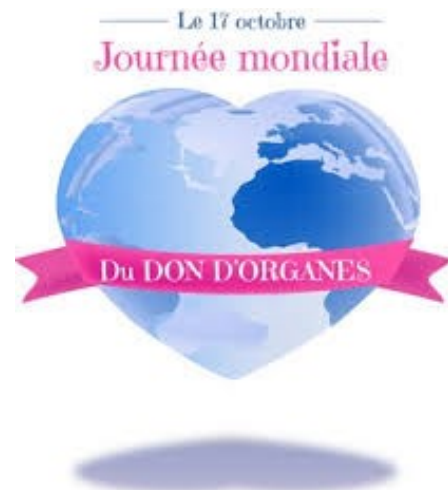
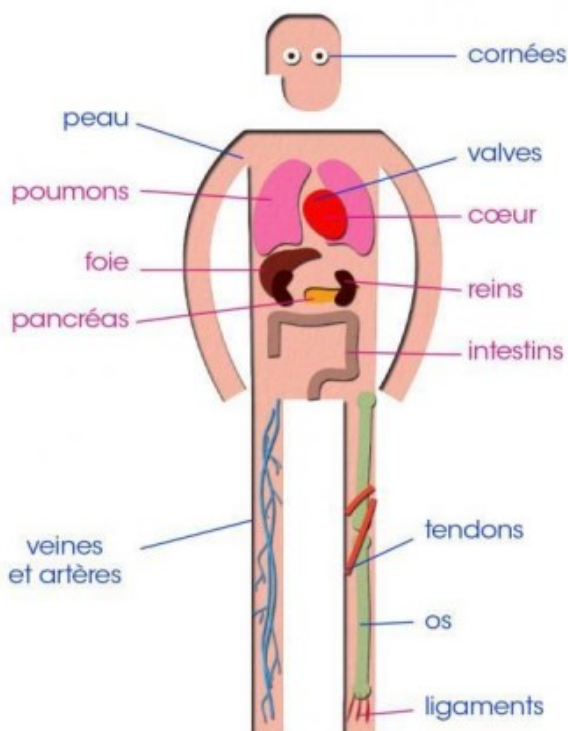
Que dit la loi sur le don ?

En France, il n'existe pas de registre du oui. Le don est régi par les lois de bioéthique.

Elles sont soumises à 3 grands principes :

- **Le consentement présumé.** Nous sommes tous donateurs sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevé. Si vous ne souhaitez pas donner, vous devez vous inscrire sur le registre national des refus ou le signaler à vos proches par oral ou écrit.
- **La gratuité.**
- **L'anonymat** entre donneur et receveur.

Que donner ?



Chaque jour en France 2 à 3 personnes décèdent faute d'organes. Sur les hôpitaux de Charleville et Sedan, sur 974 décès en 2023, seulement 37 vaisseaux, 4 os, 26 épidermes et 425 cornées (soit 213 donateurs) ont été prélevés. L'organe ou le tissu prélevé dans les Ardennes sera ensuite greffé dans la moitié nord de la France. Le 14 septembre, le village de Sury a organisé une journée de sensibilisation.

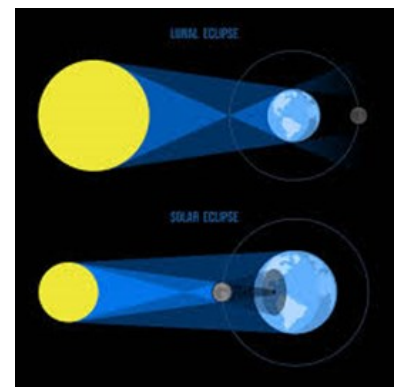
La mort fait partie de la vie . Ça peut arriver à tout le monde à n'importe quel moment . Parlez en autour de vous pour donner votre opinion.

Depuis 2005, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a promulgué **une journée mondiale** du don d'organes et de la greffe

Elle se tient chaque année le 17 octobre.

Les éclipses

Une éclipse correspond à l'occultation d'une source de lumière par un objet physique. En astronomie, une éclipse est la disparition apparente et temporaire, pour un observateur, de tout ou une partie d'un astre comme le soleil, une planète ou un satellite naturel comme la lune.



Une **éclipse de soleil** se produit lorsque la lune se trouve entre le soleil et la Terre, ce qui ne peut se passer que lors d'une nouvelle lune. Une partie de la Terre se trouve alors dans l'ombre de la lune. Elle peut être totale, partielle ou annulaire.

L'**éclipse totale** se produit lorsque l'intégralité du disque solaire est masquée par la lune. Lorsque cela se produit, la lune est à exacte bonne distance pour apparaître de la même taille : elle est alors 400 fois plus proche de la Terre que le soleil mais également 400 fois plus petite.



La dernière éclipse totale visible en France s'est produite le 11 août 1999 et la prochaine **le 3 septembre 2081**. Une autre aura lieu **le 12 août 2026** en Espagne, au nord du Portugal ou en Russie. En France, elle devrait être partielle près de la frontière espagnole.

L'**éclipse annulaire** se produit lorsque la lune se trouve plus près du soleil. Ainsi, la lune semble plus petite que le soleil de notre point de vue. Un anneau du soleil est visible autour de la lune.

La dernière a eu lieu le 2 octobre 2024 mais pour l'Amérique du Sud.



La prochaine **éclipse partielle** sera le **29 mars 2025 à 12 h 01** et sera visible en Europe, en Afrique du Nord et au pôle Nord.

Une **éclipse de lune** se produit lorsque la Terre se trouve entre le soleil et la lune, ce qui ne peut se passer que lors d'une pleine lune. La lune se trouve alors dans l'ombre de la Terre.



La dernière était partielle et s'est produite le 18 septembre 2024, les prochaines seront **les 14 mars 2025 à 7 h 08** et **7 septembre 2025 à 20 h 20**. Elles seront totales et visibles en France.

Quand un soleil s'éclipse, on en voit la grandeur.



Les champignons

CUEILLETTE DE CHAMPIGNONS : prudence

Alors que l'automne va arriver nombreux vont être tentés d'aller ramasser des champignons en forêt ou dans les prés avant de les déguster. Mais prudence lors de votre cueillette : les intoxications sont encore fréquentes.

Au moindre doute, il ne faut pas consommer le champignon et le faire identifier par un pharmacien ou une association de mycologie.

Parmi les espèces le plus souvent confondues : le **rosé des prés** est souvent pris pour un **agaric jaunissant**, toxique ; les **cèpes ou bolets** peuvent être confondus avec un **bolet satan**, toxique également ou encore les **coulemelles** avec des **amanites phalloïdes**, des champignons mortels.

ATTENTION, les applications d'identification des champignons, disponibles sur nos smartphones ne prétendent pas renseigner sur la comestibilité des champignons, mais plutôt sur une aide à la reconnaissance.

Le **rosé des prés** mesure entre **5 et 10 cm** de haut. Il se compose d'un **pied blanc en fuseau** avec un **anneau simple, mince et descendant** et d'un **chapeau blanc** de **4 à 10 cm** de diamètre.



L'**agaric jaunissant**, caractérisé par son pied bulbeux, son anneau ample et le jaunissement de sa chair est l'espèce entraînant le plus grand nombre d'intoxications chaque année pour cause de confusion avec d'autres espèces comestibles, notamment avec le **rosé des prés**.



Comment reconnaître l'amanite phalloïde

 Dose mortelle : un chapeau suffit **30 à 50 g**

Chapeau vert jaunâtre, vert olivâtre avec des mélanges de fibrilles de ces deux couleurs

Pied, volve et anneau peuvent se teinter des couleurs du chapeau

Ø 4 à 15 cm de diamètre

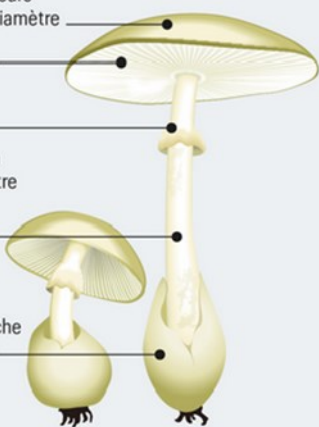
6 à 15 cm de haut

Lames blanches

Anneau strié blanc et ample

Pied de 5 à 13 cm de long, blanchâtre chiné de jaune verdâtre

Renflement d'une volve blanche en forme de sac



D'août à octobre dans les forêts de feuillus, de résineux et mixtes

Coins à champignons dans nos Ardennes

Ce sont des secrets bien gardés transmis de père en fils mais voici quelques tuyaux !

Les 5 champignons les plus appréciés de France sont présents dans notre beau département : **la pleurote** en janvier, **la morille**, 2 variétés en mars et avril, **la girolle** en mai, **la chanterelle** en été et automne et **le bolet** jusqu'en novembre.

Quelques secteurs à champignons :

La morille se trouvera dans les bois à ronces.

Pour la chanterelle plutôt chercher dans les sapins, dans les ravines encombrées de branchages.

Pour le bolet, aller dans les bois du Bannet sur les hauteurs de Sedan, dans les bois de La Grandville et Gespunsart.

En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes (notamment diarrhées, vomissements, nausées, tremblements, vertiges, troubles de la vue, etc.) à la suite d'une consommation de champignons de cueillette : appelez immédiatement le « 15 » ou le centre antipoisson de votre région 03 83 22 50 50.



US Les Ayvelles Football



le foot mais pas que.....

La saison 2023/2024 qui s'est achevée en juin dernier a vu le nom des Ayvelles briller dans les hauts de tableau. En effet l'équipe A a terminé à la 3^{ème} place de son championnat régional R3, pour sa première saison à ce niveau derrière Sedan (qui était intouchable puisque invaincu durant toute la saison) et le club de Etain. L'équipe B quand à elle a terminé à la première place et accède ainsi à la division supérieure D2 départementale. Cette équipe a également participé à la finale de la coupe Amédée ANDRY. L'équipe C (dont c'était la première saison) ainsi que l'équipe vétérans ont réussi à boucler leur saison et permettre ainsi à un maximum de joueurs de porter les couleurs « bleu et jaune ».

Chez les jeunes toutes les équipes ont porté haut les couleurs des Ayvelles dans leurs différents championnats respectifs avec des effectifs toujours grandissants. (Aujourd'hui nous sommes au maximum des enfants que nous pouvons accueillir dans de bonnes conditions avec nos installations).
A noter également la création d'une section « Baby foot » pour les très jeunes qui a rencontré un succès étonnant. (Merci Mme Annie SIMON).

Je tiens également à souligner que notre club possède 5 arbitres officiels qu'il est important de mettre en avant, tellement leur tâche est importante mais ingrate. Merci à eux.

A côté de ces résultats sportifs, l'US Les Ayvelles Football peut se féliciter des actions citoyennes, de mixité, de tolérance qu'elle véhicule à travers diverses actions comme le stage d'avril, la mise en application du programme éducatif fédéral et d'actions médiatiques telles que la création de « La Pouballe ». Action environnementale de partenariat avec la société « ARCAVI » qui consiste à collecter les canettes en aluminium pour un recyclage ciblé. Cette « Pouballe » qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux fait parler bien au delà des limites du département et nous sommes sollicités pour savoir comment participer.

Je tiens à travers cet article à remercier l'ensemble des dirigeants bénévoles qui œuvrent sans compter pour véhiculer une belle image « Des AYVELLES »

Le Président JM MARECHAL



Retour sur images

C'ETAIT LA FETE AU VILLAGE DU 14 AU 16 JUIN



C'est autour du thème des Jeux Olympiques que l'association FACILE ANIM' a organisé la fête du village cette année. Après le tour du village, place à l'ouverture de la fête : buvette, barbecue et manèges.



Après le concours de pétanque organisé par le club de foot US Les Ayvelles et malgré une météo très capricieuse et surtout pluvieuse, c'était parti pour une longue soirée bien animée : concert du groupe « Rock en vrac » suivi d'un bal avec DJ ALX, sans oublier la mise à feu du bûcher olympique.



Et toujours une super ambiance à la buvette et sur le bal !

Malheureusement, l'apéritif musical du dimanche a été bien arrosé ! Cela n'a pas découragé tout le monde et certains habitants ont même fait preuve de beaucoup d'humour ! Le barbecue a eu malgré tout du succès. Tout comme Bénédicte de Kid Anim' qui pendant trois heures n'a cessé de maquiller petits et grands ! La fête s'est achevée avec un bal animé par DJ MAT'.



UN ENORME MERCI A TOUTE L'EQUIPE FACILE ANIM' POUR SON ENGAGEMENT DANS L'ANIMATION DU VILLAGE

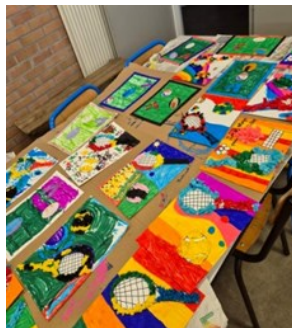
FACILE ANIM' vous donne rendez-vous en 2025, du 13 au 15 juin, et compte sur vous !!



Le centre de loisirs

DE NOMBREUSES ACTIVITES AU CENTRE DE LOISIRS D'ETE

En raison de travaux réalisés en juillet à l'école des Ayvelles, le centre de loisirs a pris ses quartiers d'été sur le site de l'école de Chalandry-Elaire où Anabelle, la directrice, entourée de son équipe d'animatrices et d'animateurs, a accueilli une cinquantaine d'enfants du 8 juillet au 2 août.



Sur le thème des jeux olympiques, de nombreuses activités artistiques et sportives ont été proposées aux enfants (animation rugby, les JO avec les enfants de l'IME de Boutancourt,...).

Des sorties ont été également organisées. Les enfants ont pu découvrir le **Parc Merveilleux à Bettembourg au Luxembourg** : zoo, parc d'attractions et aires de jeux ont fait le bonheur de tous.



Une sortie au Musée de la forêt de Renwez qui est consacré à l'histoire de la forêt en Ardenne a permis à la fine équipe de découvrir la vie et les métiers forestiers de nos ancêtres.



Une fête a eu lieu le 26 juillet : les enfants et les animateurs ont présenté aux parents des spectacles de danses et de divers sports. Les familles ont eu la possibilité de se restaurer sur place.



RDV
du 21 au 25 octobre
pour de nouvelles
aventures



Retour sur images

FOOT match LES AYVELLES / SEDAN

Le 2 juin, au stade, l'équipe première de foot des Ayvelles a reçu celle du CSSA Sedan. La parfaite organisation a permis d'accueillir 800 spectateurs dans de bonnes conditions. L'équipe locale a bien résisté notamment en première mi-temps mais a fini par s'incliner 4 buts à 1.
BRAVO A TOUS



CEREMONIE DU 14 JUILLET

A l'occasion de la fête nationale, un rassemblement a eu lieu au monument aux morts. Après une allocution lue par Mme TUCCI, maire, une gerbe a été déposée par Mme SIMON 1^{ère} adjointe. Saluons la présence de M. BESANCON porte drapeau et le lâcher de pigeon de M LEFEVRE. Un vin d'honneur offert en mairie a clôturé la manifestation.



COURSE SEDAN CHARLEVILLE LE 06 OCTOBRE

Le SEDAN CHARLEVILLE c'est 23,6 km, 2 800 coureurs de 9 nationalités et 20 000 bouteilles d'eau distribuées. Aux Ayvelles, grâce aux bénévoles, les coureurs ont bénéficié d'un point de ravitaillement après 16 km de course et de la présence de l'harmonie de Neufmanil.

merci à Romain pour le camion



Coucou Les Ayvellois !

Vous vous rappelez de nous ? Vous savez l'école qui trie et collecte les cartouches (HP et Canon), les piles, les bouchons, les stylos et feutres usagés et les colles ; Grâce à nos actions, nous avons eu une sorte de diplôme : la labellisation E3D niveau 1 pour 3 ans. Il faut continuer et passer au niveau 2 !!

Nous avons donc décidé de poursuivre nos collectes :

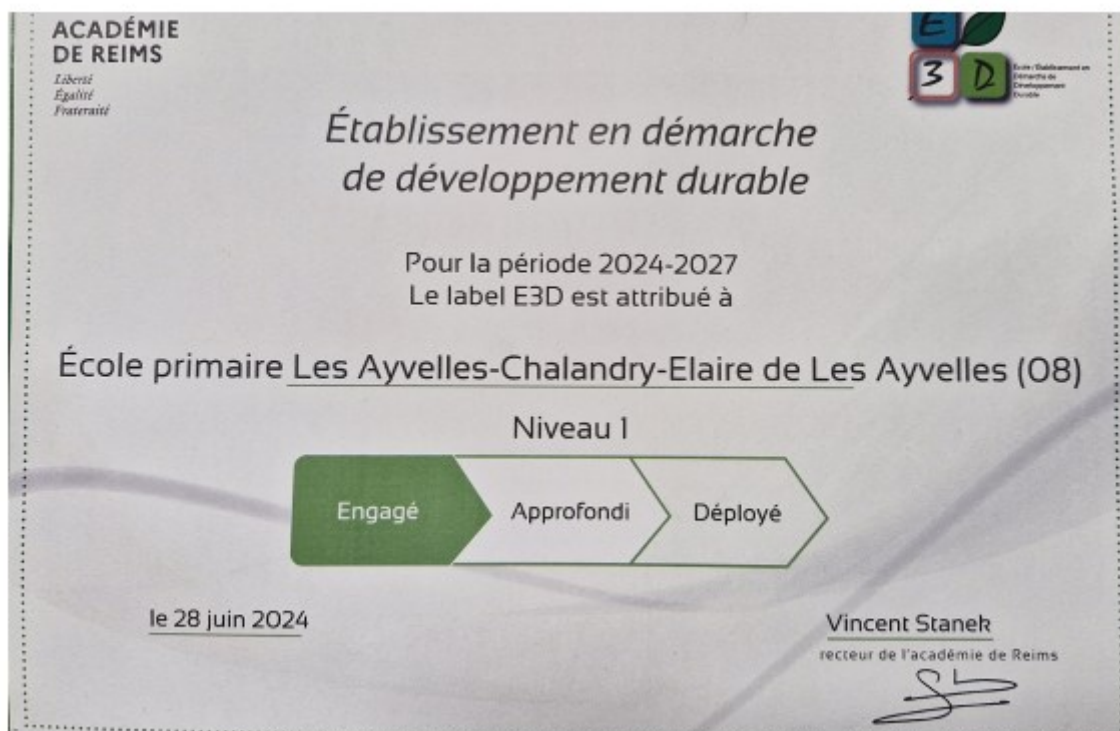
les bouchons
les piles
les bâtons de colle vides -
les cartouches d'encre HP et Canon
les stylos et feutres usagés

ON COMPTE SUR VOUS !!! VENEZ LES DEPOSER A L'ECOLE !!

Cette année, nous avons commencé par nettoyer les rues du village le 26 septembre 2024.

C'est l'opération « Nettoyons la nature » avec les magasins LECLERC.

La classe de CP/CE2



Téléphone : 03.24.37.88.37

Site internet : lesayvelles.fr

Mail : comunedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Maire ou Adjoint : permanence le vendredi après-midi ou sur RDV

Divertissements et festivités

MOTS CROISES RESTAURATION

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2		■				■				
3				■				■		
4		■							■	
5				■			■			
6	■		■						■	
7							■			
8		■			■				■	■
9				■		■				
10		■								

Horizontalement : 1) établissement ; 2) métal raccourci – plante vivace appelée lys des blés ; 3) un bon repas a...ou plan d'urbanisme – zinc – en ville ; 4) animal emblématique d'un restaurant ayvellois ; 5) nom d'Eugène ou transpire – dieu du soleil – unité d'enseignement et de recherche ; 6) prénom féminin ; 7) pot d'eau ou nom commercial d'un restaurant ayvellois – boisson chaude ; 8) pour rire – au dessus de ; 9) bière – liste des mets ; 10) établissement de restauration ayvellois ;

Verticalement : A) on le prend au restaurant – préparation culinaire ; B) soudé ; C) pour accommoder les mets – patron de la cuisine ; D) trolleybus de Lausanne – pour une révélation ; E) synonyme d'hôtel aux Ayvelles – condition ; F) pas les « après » ; G) rigolera – abricotier du Japon ; H) Citroën des années 1980 – cirer ; I) réfute – négation ; J) gargote, hostellerie – union européenne.

Solution du n° 70

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1	M	E	C	H	E	■	M	■	H
2	O	M	E	G	A	■	O	B	I
3	U	E	R	■	■	R	A	A	R
4	S	U	F	■	H	A	I	R	S
5	T	■	S	O	I	S	■	B	U
6	A	C	■	U	■	E	M	E	T
7	C	O	I	F	F	E	U	S	E
8	H	U	C	■	E	■	M	■	S
9	E	P	I	D	E	R	M	E	■

NOS ANCIENS

de plus de 70 ans, repas ou colis

Le repas au Cheval Blanc aura lieu le samedi 7 décembre à midi pour ceux qui le souhaitent.

Pour ceux qui ont choisi le colis, il leur sera distribué dans la seconde quinzaine de décembre.

Rappel : si vous avez plus de 70 ans et que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et que vous n'avez pas reçu d'invitation, appelez sans tarder le secrétariat de mairie au **03 24 37 88 37**.



SAINT NICOLAS

Le spectacle de la Saint NICOLAS aura lieu le DIMANCHE 1^{er} DECEMBRE .

Destiné aux enfants de 3 à 12 ans, il sera suivi d'un goûter.

Le nombre de places est limité et la fiche d'inscription sera distribuée dans les boîtes aux lettres en novembre.

DATES A RETENIR

Centre de loisirs

Halloween

Cérémonie de l'armistice

Fête de la Saint Nicolas

Repas des anciens

Arts créatifs de Noël

Colis des anciens

école

salle de la mairie

monument aux morts

salle de la mairie

restaurant du Cheval Blanc

salle de la mairie

du 21 au 25 octobre

31 octobre

11 novembre

1^{er} décembre

7 décembre

14 décembre

2^{ème} quinzaine de décembre